

INFIMAG

La newsletter de l'URPS Infirmiers Libéraux Hauts-de-France

Toute l'équipe de URPS HDF vous souhaite une Excellente Année 2022. En cette occasion, nous sommes heureux de vous retrouver et de vous présenter le Premier Hors-Série d' **INFIMAG**. Toujours pour être plus proche de vous , **INFIMAG** est un journal édité par votre URPS HDF pour les infirmier(ères) libéraux. **INFIMAG** c'est une newsletter publiée tous les deux mois avec une édition annuelle plus étayé dans vos boites aux lettres de cabinet. Véritable RDV avec votre URPS, **INFIMAG** s'articule autour de 4 Rubriques:

- « EN BREF » : un tour Rapide de l'actualité
- « QUOI DE NEUF » : Présentation des travaux de votre URPS
- « FOCUS » : Zoom sur un sujet
- « AGENDA » : Les événements à ne pas manquer

SOMMAIRE

L'URPS, c'est quoi ?

Page 1

Les missions de l'URPS

Page 1

L'URPS, c'est qui ?

Page 2

L'agenda de l'URPS

Page 2

L'URPS, c'est quoi ?

L'URPS Infirmiers libéraux Hauts-de-France est l'union syndicale représentative de la profession libérale infirmière. Donc c'est votre URPS. C'est aussi une équipe composée de 24 élus au service de leur profession ainsi que 3 salariés pour faire vivre votre union. L'URPS c'est aussi un territoire puisqu'elle représente près de 9000 infirmiers libéraux, sur les 5 départements composant les Hauts-De-France.

Les missions de l'URPS

L'URPS à pour mission principale de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. L'URPS participe entre autre :

A la préparation et la mise en œuvre du PRS (Projet Régional de Santé).



A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins en vue de l'élaboration d'un Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS).

A l'organisation de l'exercice professionnel (permanence des soins, continuité des soins, nouveaux modes d'exercice...).



